

Dans ce dossier, vous trouverez :

- Des fiches de **présentation du collège Ste Jeanne d'Arc La Salle** :
 1. L'équipe éducative et l'établissement
 2. Le projet d'établissement
 3. Les options et sections proposées au collège
 4. Les transports scolaires et les bourses nationales
 5. L'Association de parents d'élèves et les parents correspondants
 6. Le règlement financier
 7. Un échéancier
 8. La demande d'inscription

Pour confirmer votre choix, vous pouvez prendre rendez-vous dès maintenant au secrétariat en téléphonant au **02.99.99.07.41**
entre 7h45 et 12h et 13h15 et 17h30

Lors du rendez-vous d'inscription, nous vous demandons de venir avec votre enfant et d'apporter

- ✓ 2 photos d'identité
- ✓ Photocopie du livret de famille

Collège Ste Jeanne d'Arc La Salle

6 rue Jeanne d'Arc
35300 Fougères

☎ 02 99 99 07 41

✉ accueil@fougeresja.fr

Heures d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h45
Vendredi : de 7h45 à 12h et de 13h15 à 17h
Mercredi de 7h45 à 12h

Samedi 13 Février 2021

9h - 13h

Portes ouvertes au collège



Je veux aller dans ton collège !

Structure pédagogique 2020 - 2021

464 élèves 17 divisions

6 ^{ème}	104 élèves	4 divisions
5 ^{ème}	127 élèves	4 divisions
4 ^{ème}	121 élèves	5 divisions
3 ^{ème}	112 élèves	4 divisions

Les horaires

Les cours commencent à 8h et se terminent à 16h30.

Les demi-pensionnaires prennent leur repas entre 11h55 et 13h20

Equipements pédagogiques

- Salles de classe équipées (*internet, vidéo projecteur*)
- 1 laboratoire de Sciences physiques
- 2 laboratoires de Sciences de la Vie et de la Terre
- 1 Centre de Documentation et d'Information
- 2 salles de technologie
- 2 salles de permanence
- 1 salle multimédia
- 1 salle vidéo
- 1 salle d'arts plastiques
- 1 salle de musique
- 2 salles de sport
- 1 plateau de sport
- 1 préau avec 7 tables de tennis de table
- 1 foyer



Projet d'Établissement du Collège Ste Jeanne d'Arc La Salle

Le collège Sainte Jeanne d'Arc – La Salle est un établissement catholique d'enseignement de la congrégation des Frères des Écoles Chrétiennes, sous contrat d'association avec l'État.

C'est un établissement lasallien qui place les enfants et les jeunes au centre de son organisation et de ses préoccupations quotidiennes... L'articulation entre la transmission de connaissances et de savoir-faire, l'acquisition d'un savoir-être et le développement d'une vie croyante inspirée par l'Évangile constituent sa raison d'être.

Enraciné dans la tradition de Saint Jean-Baptiste de La Salle, fondateur des Ecoles Chrétiennes, notre projet d'établissement tire ses grandes orientations du Projet Éducatif Lasallien (PEL) qui se réfère aux valeurs évangéliques et spirituelles du Fondateur.

Nous proposons aux jeunes des expériences de vie et un style de relation basés sur la confiance et le respect. L'ordre et la rigueur dans le travail conduisent nos jeunes sur le chemin de leur réussite et de la construction de leur vie.

Au service de tous, nous portons une attention encore plus grande auprès des plus défavorisés. Nous sommes porteurs d'Espérance par une éducation dans la justice et la solidarité : Notre Amour pour les jeunes qui nous sont confiés se traduit par l'Espérance du meilleur avenir à construire avec et pour eux.

Sa mise en œuvre à Ste Jeanne d'Arc – La Salle pour les cinq prochaines années se concrétise dans ce projet.

1 – Accueillir chacun avec ses différences, ses convictions

Accueillir chaque jeune en lui permettant de trouver sa place au sein du collège Ste Jeanne d'Arc La Salle et développer une pastorale qui permette à tous les jeunes de grandir et de se construire.

Projet Éducatif Lasallien : Construire l'Homme et dire Dieu

2 – Favoriser la communication et améliorer les relations humaines

Développer une meilleure transmission des informations, au sein de l'établissement et vers l'extérieur (familles, partenaires scolaires...), afin de rendre plus efficace le travail de chacun et de contribuer à des relations sereines.

Projet Éducatif Lasallien : Concevoir l'éducation comme une œuvre collective

3 – Favoriser l'enrichissement de chaque élève

Accompagner chaque élève dans un parcours adapté à ses compétences et à ses motivations, et développer sa curiosité pour le mener vers une réussite personnelle.

Projet Éducatif Lasallien : Porter attention aux jeunes en difficulté

4 – Donner du sens aux apprentissages

Développer le lien entre la théorie et la pratique pour que les apprentissages apparaissent plus concrets et plus utiles pour l'élève.

Projet Éducatif Lasallien : Encourager des exigences pour l'établissement et favoriser un enseignement de qualité à la portée de tous

5 – Mettre l'humain au cœur de l'établissement

Le collège doit permettre à l'élève de s'épanouir

Projet Éducatif Lasallien : Placer les enfants et les jeunes au centre de notre organisation et de nos préoccupations

6 – Permettre à l'élève de s'ancrer dans le monde actuel

Le collège doit permettre à l'élève de devenir un adulte citoyen et responsable.

Projet Éducatif Lasallien : Proposer un enseignement de qualité tout en donnant aux jeunes des repères pour la construction de leur personnalité

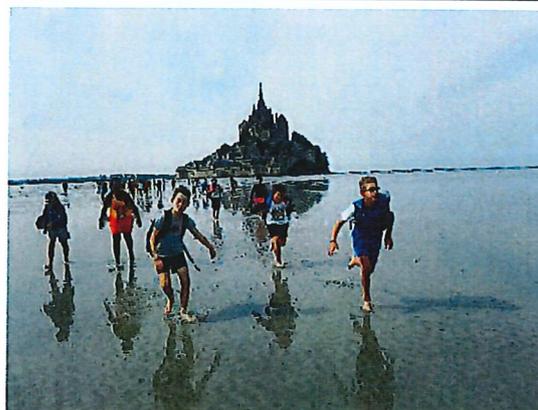
Les options proposées au collège Ste Jeanne d'Arc La Salle

S e c t i o n s , O p t i o n s & D i s p o s i t i f s

Linguistique	Culturelle	Scientifique	Professionnelle	Sportive
Espagnol dès la 6 ^{ème} Latin 5 ^{ème} /4 ^{ème} /3 ^{ème} Grec 3 ^{ème} Section européenne anglais 4 ^{ème} /3 ^{ème} <i>Préparation du Cambridge Examen en 3^{ème}</i> Section européenne espagnol 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	Atelier théâtre	Robotique	Soutien et D écouverte des M étiers 4 ^{ème} /3 ^{ème}	Badminton Football Gymnastique Tennis de table Escrime



Rentrée des élèves de 6^{ème}



*Journée d'intégration au Mont Saint Michel
Traversée de la baie*



Section européenne anglais en uniforme à Chesterfield

L'Association Sportive

Fonctionnement

L'Association Sportive se déroule le mercredi après-midi, le mardi soir et le vendredi soir

Elle s'adresse aux élèves volontaires

Les élèves peuvent découvrir et pratiquer une ou plusieurs activités dans l'année.

Transports scolaires

Qui peut en bénéficier ?

Pour bénéficier des transports scolaires, les élèves doivent avoir à parcourir une distance d'au moins 3 km sur la base du déplacement pédestre. Ils doivent fréquenter l'établissement désigné par la carte de sectorisation des transports scolaires.

Comment faire sa demande de carte de transport ?

Les familles sont invitées à se présenter au secrétariat du collège pour retirer l'imprimé « *Demande de carte de transport scolaire pour les élèves demi-pensionnaires* » fin mai début juin.

Elles remplissent le formulaire et le renvoient avant le 15 juillet délai de rigueur, au Conseil Régional de Bretagne **sans le règlement.**

Après acceptation de votre demande de transport par le conseil régional, vous recevrez à votre domicile votre carte ainsi qu'une facture. Vous réglerez alors directement au trésor public.

Toute demande de carte reçue après le 15 juillet et sans justification particulière donnera lieu à une majoration de 40 euros également applicable aux familles bénéficiant de la gratuité.

Pour cette année 2020-2021, le montant annuel de la participation familiale est de 120 euros.

Bourses nationales

La bourse de collège a pour but de vous aider à assumer les frais de scolarité de votre enfant au collège.

Quels sont les éléments pris en compte pour obtenir une bourse de collège ?

La bourse de collège est obtenue en fonction de deux critères :

1. Les ressources de la famille : c'est le revenu fiscal de référence inscrit sur l'avis d'impôt (N) sur le revenu (N- 1)
2. Le nombre d'enfants à charge (mineurs et majeurs)

Comment faire votre demande de bourse ?

Vous pouvez obtenir un dossier de demande de bourse de collège en vous adressant au collège. Vous le remplissez en y joignant votre avis d'imposition sur le revenu de l'année en cours

Vous remettez l'ensemble au secrétariat du collège avant la fin septembre.

Association de Parents d'Elèves

A comme Accueillir, Animer

- ♣ Lors des portes ouvertes au collège et dans les réunions de classe en début d'année scolaire.
- ♣ Mise en place d'actions lucratives (vente de chocolats...) ; les bénéfices servent à l'achat de matériel pédagogique.

P comme Parents Correspondants

E comme Ecouter

L'A.P.E.L. Jeanne d'Arc est à votre écoute et vous propose chaque année une soirée répondant à vos attentes.

L'A.P.E.L. accompagne l'avenir de nos enfants. Votre soutien est important !

Parents Correspondants de Classe

Le Parent Correspondant de Classe est une personne disponible pour assister aux conseils de classe qui débutent à 16h45 (1 par trimestre).

Avant le conseil, il est à l'écoute des familles et recueille leurs observations

Pendant le conseil, il est un interlocuteur attentif dans l'intérêt de la classe ; il peut transmettre des informations ou des questions d'ordre général (organisation du travail, ambiance de la classe, conditions de la vie scolaire...)

Après le conseil, il rédige un compte rendu qui est présenté au chef d'établissement ou au professeur principal puis transmis aux parents pour information.

Le Parent Correspondant de Classe assure la liaison entre les familles de la classe et l'équipe éducative, en particulier avec le professeur principal. Il contribue à instaurer un climat de confiance. Il est désigné pour un an par les parents d'une même classe, lors d'une réunion en début d'année scolaire. Il est volontaire pour assurer cette fonction. Il accepte en toute conscience la responsabilité qui résulte de son engagement.

C'est obligatoirement une **personne discrète et ouverte au dialogue**.

MODALITES FINANCIERES

UN SEUL RELEVÉ DE FRAIS pour l'année scolaire !

Envoyé sur Ecole Directe (en octobre)

Tarifs pour l'année 2021-2022

Demi-pension

Prix d'un repas **4,60 €** **Les repas seront facturés au mois** (factures envoyées sur Ecole Directe)

Pour les **repas occasionnels**, merci de **prévenir le secrétariat avant 9 heures** le matin même. Le prix du repas est aussi **4,60 euros**.

Les demi-pensionnaires qui ne déjeunent pas le midi présentent un mot signé de leurs parents à **8h** à la vie scolaire.

Une **carte de self** est remise le jour de la rentrée. Elle est **indispensable** pour le passage au self. En cas de perte, il vous sera demandé 8€ pour en obtenir une nouvelle.

Pour chaque élève

	Contribution familiale	33.50€	} Par mois / 10 mois
	Forfait pédagogique	3.50€	
	Assurance	0.80€	
	Cotisations collectées et reversées (CFEC, DDEC, UGSEL)	12.00€	
	Frais d'option (Foot, gym, bad, pêche, tennis de table, Hand, Robotique) APEL Voir le courrier de l'Apel dans la circulaire de rentrée	5.00€	
Facultatif			

A ceci s'ajoutent les cahiers de TD et les livres de littérature étudiés

Règlements

POUR TOUS A la **rentrée scolaire un acompte** de **70 euros** vous sera demandé :

Cet acompte sera déduit sur la facture (solde antérieur)

Pour le règlement, deux choix s'offrent à vous :

- **Par prélèvement** en 9 fois (d'octobre à juin, au 8 du mois) avec une régularisation en juillet. N'oubliez pas de joindre le **mandat de prélèvement SEPA signé accompagné d'un RIB**.
- **Par chèque**, en **trois** fois : octobre, janvier et avril.

EXPLICATIONS

1- La contribution familiale (33.50€ par mois sur 10 mois)

Selon la loi Debré et ses décrets d'application qui définissent le contrat d'association du Collège Sainte Jeanne d'Arc La Salle avec l'Etat, l'externat pédagogique (permettant d'assurer les cours et la préparation à l'examen de fin de collège) est financé par l'Etat : il y a donc gratuité de l'enseignement. Cependant cette participation ne couvre ni les frais afférents à l'entretien et au développement du parc immobilier, ni les frais relevant des activités de la pastorale. C'est pourquoi la loi Debré prévoit la participation financière des familles : c'est la contribution familiale.

2- Le forfait pédagogique (3.50€ par mois sur 10 mois)

Il regroupe les fournitures et les activités inhérentes à la scolarité de votre enfant.

3- Assurance (0,80€ par mois sur 10 mois)

La responsabilité civile est obligatoire. Mais en règle générale chaque famille en possède déjà une.

L'individuelle accident fait l'objet d'un contrat groupe. Tout élève y adhère de par son inscription au collège. Cette formule permet d'avoir une couverture satisfaisante pour tous les élèves, à un tarif intéressant, et en particulier lors des activités à l'extérieur de l'établissement (un dépliant précisant la couverture de cette assurance scolaire à jour sera remis avec la circulaire de rentrée).

En conséquence, il est inutile de prendre une assurance accident chez un assureur particulier puisque vous serez couverts automatiquement par le biais de l'établissement.

4- Les cotisations (12€ par mois sur 10 mois)

- CFEC (6€) : le Comité Fougereais de l'Enseignement Catholique, auquel adhère le collège Sainte Jeanne d'Arc La Salle, fédère les établissements du Pays de Fougères, organise les solidarités et contribue au développement de l'Enseignement Catholique par des aides à la rénovation, à la restructuration et à la construction d'écoles maternelles et élémentaires.
- DDEC (5,25€) : la Direction Diocésaine de l'Enseignement Catholique d'Ille et Vilaine a décidé de mettre en place une caisse d'entraide à l'investissement immobilier. Cette cotisation obligatoire contribue à la constitution d'un fond d'entraide qui permet d'optimiser et d'améliorer les conditions d'accueil des enfants scolarisés dans les établissements d'enseignement catholique (rénovations immobilières, mises aux normes, agrandissements...)
- UGSEL (0,75€) : cela couvre la licence UGSEL et la participation aux championnats.

5- Les adhésions facultatives (par mois sur 10 mois)

- Options (5€) : cela couvre les différents frais inhérents à l'activité (matériel, déplacements, location...) : Football, Gymnastique, Badminton, Pêche, Tennis de table, Handball, Robotique.
- APEL : voir le courrier de l'APEL dans la circulaire de rentrée.

***Pour tout renseignement complémentaire,
n'hésitez pas à prendre contact avec le service comptabilité***

*Mme LOUVEL Manuëla
02.99.99.42.03
comptabilité@fougeresja.fr*

Echéancier

Janvier 2021	Début des inscriptions
13 Février 2021	Portes ouvertes de 9h à 13h
Mai	Tests d'admission en section Accueil des CM2
Juin	Choix définitif des options Demande de carte de transport scolaire
Mi-Juillet	Circulaire de rentrée adressée aux familles
Août	Retrait des lots de fournitures pour tous les niveaux
Septembre	Demande de bourses nationales Réunion parents professeurs par niveau



Demande d'inscription en classe de :

Date d'entrée au collège : _____ 6^{ème} 5^{ème} 4^{ème} 3^{ème}

Nom et prénoms _____		N° Identifiant : _____	
Date de naissance _____		Lieu de naissance _____	
Sexe	<input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/> F		
Redoublant	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Classe redoublée : _____	
Demi pensionnaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Bourses Nationales	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Transport scolaire	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non
Etablissement et classe d'origine - nom et commune : _____			

Vœux : LV2 Allemand Espagnol

Sections - Options - Dispositifs

Linguistique	Culturelle	Scientifique	Professionnelle	Sportive
<input type="checkbox"/> Espagnol dès la 6 ^{ème} <input type="checkbox"/> Latin 5 ^{ème} /4 ^{ème} /3 ^{ème} <input type="checkbox"/> Grec 3 ^{ème} <input type="checkbox"/> Section européenne anglais 4 ^{ème} /3 ^{ème} <i>Préparation du Cambridge examen</i> <input type="checkbox"/> Section européenne espagnol 4 ^{ème} / 3 ^{ème}	<input type="checkbox"/> théâtre	<input type="checkbox"/> Robotique	<input type="checkbox"/> Soutien et Découverte des Métiers 4 ^{ème} /3 ^{ème}	<input type="checkbox"/> Badminton <input type="checkbox"/> Football <input type="checkbox"/> Gymnastique <input type="checkbox"/> Tennis de table <input type="checkbox"/> Escrime

Elève

Parents

	Père	Mère
Nom - Prénom		(nom d'usage + nom de jeune fille)
Profession		
Lieu de travail		
Téléphone travail		
Adresse domicile		
Téléphone domicile		
Liste rouge <input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non		
Téléphone portable		
E-mail		

Si famille séparée, joindre une copie du jugement pour envoi des doubles des bulletins et toutes les informations concernant la scolarité.

Responsable secondaire Père Mère **Enfant en garde alternée :** oui non

-Facturation : 100 % père 100 % mère 50 % père **et** 50 % mère

Nom & Prénom	Sexe	Année de naissance	Nom & Prénom	Sexe	Année de naissance
1 -			3 -		
2 -			4 -		

Les données ci-dessus, à caractère personnel concernant l'élève et ses représentants, ainsi recueillies sont nécessaires, obligatoires et ont pour finalité de renseigner le collège et l'administration du rectorat. Le collège est tenu au secret professionnel à l'égard de ces données. Les représentants légaux ont la possibilité de s'opposer à l'utilisation des données en se faisant connaître auprès du collège.